

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 2364

présenté par  
M. Berta, rapporteur

-----

### ARTICLE 12

À l'alinéa 6, après les mots :

« santé publique »,

insérer les mots :

« et dans la première phrase de l'article L. 1134-1 du même code ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.